

Solidairement à l'occasion du lancement de l'ouvrage  
*Développement durable – Une communication qui se démarque*  
à Montréal, le mercredi 21 mars 2018,  
les communicateurs et professionnels en relations publiques du Québec  
réitèrent leur engagement à exercer l'important rôle qui leur revient  
au sein des organisations, de la population et de l'ensemble de la société,  
pour la promotion et le respect des valeurs du développement durable  
dans toutes les sphères de leurs interventions.

Ils renouvèlent en cela l'engagement pris, le 4 octobre 2006, dans la  
*Déclaration des communicateurs et des professionnels en relations publiques du Québec*  
à l'égard du développement durable,  
engagement salué par la Division de l'information et des médias des Nations Unies, le 30 mars 2007.

**DÉCLARATION  
DES COMMUNICATEURS ET DES PROFESSIONNELS  
EN RELATIONS PUBLIQUES DU QUÉBEC  
À L'ÉGARD DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Dans la foulée des travaux des Nations Unies en 2002, à Johannesburg,  
dans le cadre du Sommet mondial sur le développement durable,  
les communicateurs et les professionnels en relations publiques du Québec  
prennent l'engagement de contribuer à la promotion et au respect du développement durable  
dans les sphères relevant de leurs responsabilités et de leurs activités  
au sein de la société québécoise.

Ce faisant, ils font leur la définition du développement durable  
proposée par le *Rapport Brundtland* en 1987 :

*« Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent  
sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. »*

Les communicateurs et les professionnels en relations publiques du Québec s'engagent

À prôner une vision fondée sur le respect des personnes, des systèmes vivants et de l'environnement qui favorise une économie respectueuse des impacts de ses activités, une société juste et un environnement sain pour les générations actuelles et à venir, dans une perspective d'amélioration de la vie des personnes et de préservation des ressources.

À apporter leur contribution professionnelle à la sensibilisation des différentes collectivités, organisations et entreprises de la société québécoise envers des pratiques respectueuses des principes du développement durable.

À stimuler l'acquisition et le partage des savoirs et des savoir-faire sur l'aspect communicationnel du développement durable.

À mettre en évidence les enjeux reliés au développement durable et à encourager le dialogue avec les groupes citoyens et les différentes parties prenantes des organisations et des entreprises.

À ne négliger aucun effort de communication pour favoriser la concertation, la collaboration et l'imputabilité des décideurs face à ces questions.

À favoriser l'essor du développement durable dans les différents réseaux où ils interviennent.

En prenant cet engagement,  
les communicateurs et professionnels en relations publiques du Québec  
entendent rendre hommage aux nombreuses personnes et aux nombreux groupes  
qui ont tracé la voie du développement durable au Québec  
et, avec eux, ils souhaitent participer activement au renforcement  
des trois fondements interdépendants du développement durable,  
le développement économique, le développement social et la protection de l'environnement,  
dans la poursuite de l'œuvre du pionnier du développement durable du Québec,  
Monsieur Pierre Dansereau

Signé à Montréal, le 4 octobre 2006

Alliance des cabinets de relations publiques du Québec

Association des communicateurs municipaux du Québec

Association internationale des professionnels en communication – Montréal

Société québécoise des professionnels en relations publiques

Colloque *Développement durable et communications*  
Centre d'études sur les responsabilités sociales, le développement durable et l'éthique  
Chaire en relations publiques  
Faculté de communication  
Université du Québec à Montréal

Alliance des cabinets de relations publiques du Québec

Association des communicateurs municipaux du Québec

IABC / Montréal

Relations publiques sans frontières

Société québécoise des professionnels en relations publiques

Signé à Montréal, le mercredi 21 mars 2018